

LES PROGRAMMES FITEC **(France Ingénieurs TEChnologie)**

1. NATURE DES PROGRAMMES – ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR IMPLIQUES

Les programmes FITEC sont des **programmes bilatéraux** de coopération entre établissements d'enseignement supérieur français et étrangers (Ecole et Universités) formant des **ingénieurs** de haut niveau (master).

En France, ils sont potentiellement accessibles à tous les établissements habilités par l'Etat après évaluation et avis de la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'Ingénieur diplômé (grade de master).

2. PRINCIPE FONDATEUR

Les programmes FITEC sont basés fondamentalement sur la notion de **partenariats** élaborés et développés par les établissements eux-mêmes.

Ces partenariats sont proposés sous forme de **projets** soumis au Comité mixte de pilotage de chaque programme.

3. ORGANISMES RESPONSABLES

➤ Pour la partie française, ces programmes sont placés sous la responsabilité et soutenus par le **Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) (DGM)** et par le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)** (Direction des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération, DREIC).

Les programmes sont mis en œuvre avec l'appui logistique de la **Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI)**.

Les ministères impliqués nomment un **Coordonnateur** scientifique français.

➤ Pour les parties étrangères, ce sont les **ministères homologues** des ministères français qui soutiennent les programmes.

Pour chacun des programmes un **Comité mixte de pilotage** est créé et comprend les représentants des ministères et le Coordonnateur français et les représentants ministériels étrangers.

4. FONCTIONNEMENT

Chaque année un appel à **projets** est lancé auprès des établissements impliqués, simultanément dans les deux pays.

Les projets déposés sont **évalués** parallèlement dans chacun des deux pays par des

experts (deux experts par dossier, dans chacun des deux pays) et le Comité mixte de pilotage procède à la sélection définitive des dossiers.

Chacun des projets retenus reçoit une aide financière destinée essentiellement à prendre en charge une partie du coût de la mobilité étudiante et enseignante. Chaque pays prend en charge le coût de ses propres ressortissants.

5. OBJECTIFS DES PROGRAMMES ET NATURE DES ACTIONS

➤ L'objectif essentiel des programmes est de **promouvoir des échanges d'élèves-ingénieurs** des deux pays pour des périodes de formation significatives (au minimum un à deux semaines) dans le pays partenaires.

Le **programme des études** suivies et la **validation de la formation** reçue font l'objet d'une convention préalable sur laquelle est basé le partenariat défini entre les établissements impliqués. La mise en place par les établissements de procédure visant à étendre leurs actions de formation vers la délivrance de **doubles diplômes** (co-diplômation) est encouragée.

➤ Les programmes recommandent la mise en place d'**échanges d'enseignants-chercheurs** directement concernés par la formation des élèves-ingénieurs échangés.

➤ Les programmes FITEC offrent un cadre général pour les actions des établissements et apparaît ainsi comme un élément structurant des relations bilatérales des établissements fortement incités à s'organiser en **réseaux**.

Afin d'entretenir cet « *esprits de réseau* », un **Forum** des responsables de projets au sein de chacun des programmes est organisé annuellement, alternativement dans chacun des pays concernés.

Selon les pays concernés une adaptation du cadre général est possible, notamment s'agissant de la possibilité d'envisager la mise en place de projets de recherche.

6. PROGRAMMES MIS EN PLACE

Actuellement quatre programmes ont été mis en place et sont en cours de fonctionnement :

➤ **BRAFITEC (BRASil France Ingénieurs TEChnologie)** avec le Brésil :

Les caractéristiques principales du fonctionnement de ce programme mis en place en 2002 concernent aujourd'hui plus de 50 écoles françaises d'ingénieurs (soit potentiellement une centaine d'écoles) et environ 30 Universités brésiliennes.

S'agissant de la mobilité étudiante en 2009 près d'une centaine d'élèves-ingénieurs français et plus de 300 élèves-ingénieurs brésiliens ont été échangés.

➤ **ARFIFEC (ARgentine France Ingénieurs TEChnologie)** avec l'Argentine :

Dès la mise en place de ce programme (2008), 13 projets ont été retenus qui impliquent un réseau de près de 50 écoles françaises d'ingénieurs et 17 universités argentines.

➤ **MEXFITEC (MEXique France Ingénieurs TEChnologie)** avec le Mexique ;

➤ **CHILFITEC (CHILi France Ingénieurs TEChnologie)** avec le Chili.

Les premiers appels à projets lancés auprès des établissements des deux pays concernés

ont été publiés au début de l'automne 2008.

Ont été retenus pour 2009-10, six projets au titre de CHILFITEC, pour MEXFITEC, la sélection se fera début 2010.

7. PROGRAMME PROJETE

➤ Un accord avec la Colombie sera signé début 2010 pour la mise en place d'un programme de formation d'élèves-ingénieurs colombiens en France puis devrait aboutir d'ici trois ans sur la création de COLFITEC.